

SÉNAT DE BELGIQUE.

RÉUNION DU 28 MARS 1905.

Rapport de la Commission de la Guerre, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1905.

*(Voir les nos 4, 63, 112 et 118, session de 1904-1905, de la Chambre
des Représentants; 53, même session, du Sénat.)*

Présents : MM. le Comte de BROUCHOVEN DE BERGEYCK, Président;
le Vicomte DE JONGHE D'ARDOYE, MEYERS, le Comte DE RENESSE,
BERNAEYGE, STEURS, DE LANIER et le Comte WERNER DE MERODE, Rap-
porteur.

MESSIEURS,

Le Budget de la Guerre pour 1905, voté par la Chambre des Représentants
par 71 voix contre 45 et une abstention, s'élève à fr. 54,290,608-49.

Les dépenses ordinaires y figurent pour fr. 50,063,508-49.

Soit une augmentation de fr. 65,622-89 sur le budget précédent.

Les dépenses extraordinaires montent à 4,227,100 francs.

Soit une diminution de 1,575,760 francs sur le budget de 1904.

Le Budget de 1905 est donc en diminution de fr. 1,510,137-11 sur le
budget précédent.

L'augmentation des dépenses ordinaires provient :

1° De l'application de la nouvelle loi de milice;

2° De la réorganisation du cadre des officiers du génie et du personnel
subalterne.

Cette augmentation, qui s'élève à fr. 690,981-83, est compensée à concu-
rence de fr. 625,258-54 par des diminutions :

1° Sur les établissements et le matériel de l'artillerie;

2° Sur le service du couchage;

3° Sur l'habillement des troupes de la cavalerie.

Les dépenses extraordinaires comportent :

1° Construction d'une boulangerie militaire à Namur . fr.	280,000
Id. id. id. à Liège . .	280,000
Id. id. id. à Louvain .	284,000

2° Amélioration du casernement fr.	3,032,500
3° Complément du matériel de siège	30,000
4° Acquisition de matériel de voies portatives pour Anvers.	100,000
5° Complément ou transformation du charroi de l'armée sur pied de guerre	60,000
6° Achat d'outils et d'objets de campement	27,600
7° Armement des troupes de l'artillerie de campagne . .	68,000
8° Constitution d'une réserve de médicaments pour le cas d'une mobilisation éventuelle	15,000
9° Acquisition de consoles-supports.	50,000

QUESTIONS.

Quel était, le 1^{er} mars 1905, au 1^{er} guides, 1^{er} chasseurs, 1^{er} lanciers :

1° L'effectif *présent* par escadron et pouvant être utilisé à cheval, déduction faite des musiciens, employés, ordonnances et plantons?

2° Combien de chevaux doit-il y avoir? Combien y en a-t-il?

3° Combien d'hommes et de chevaux ces régiments détachent-ils aux écoles spéciales (école militaire, école de guerre, école de cavalerie, etc.)?

4° Combien d'hommes et de chevaux de ces régiments sont détachés ailleurs? à quoi sont-ils utilisés? où sont-ils placés?

5° Quel contrôle et quelle surveillance exerce-t-on sur ces hommes et ces chevaux?

6° Combien y avait-il d'hommes indisponibles (en permission, en congé, malades)?

Quel était, le 1^{er} mars 1905, l'effectif *présent* dans les casernes des grenadiers, des carabiniers, du 1^{er} régiment de ligne?

Combien y avait-il d'hommes détachés, employés, en congé, en permission, malades, indisponibles?

En ce qui concerne les grenadiers, combien d'hommes y avait-il à Laeken et combien en restait-il disponibles par compagnie dans la garnison?

Ne pourrait-on communiquer d'office aux officiers, au moment des inspections générales, les notes qui les concernent et leur faire constater par écrit qu'ils en ont pris connaissance?

Votre Commission, Messieurs, vous propose par cinq voix contre une et deux abstentions d'adopter le Projet de Loi concernant le Budget de la Guerre.

Le Rapporteur,

Comte WERNER DE MERODE.

Le Président,

Comte DE BERGEYCK.